

fications suivantes : le camp 132 a été ouvert le 8 mai, le camp 21, fermé le 20 mai, excepté pour quelques membres du personnel sanitaire ; les occupants du camp 40 doivent être transférés dans le camp d'officiers 44.

† Robert Brunel
délégué du Comité international de la Croix-Rouge
1882-1943¹

Robert Brunel, dont la *Revue internationale* a eu la profonde tristesse d'annoncer la mort², avait rempli, pour le Comité international de la Croix-Rouge, d'importantes missions à l'étranger, depuis vingt ans ; c'est, en effet, en 1923 que le Comité avait fait appel à cet homme de grand cœur, qui, grâce à sa connaissance du monde, à sa loyauté, son tact, son désintéressement et son courage, devait rendre d'inappréciables services à la cause humanitaire de la Croix-Rouge.

En 1923 et 1924, il fut envoyé en Roumanie pour assurer l'expédition de secours en vivres à destination de l'Ukraine ; il était également chargé d'un mandat par le Haut Commissariat pour les réfugiés de la Société des Nations.

De juillet à septembre 1924, il accomplit en Pologne une mission dont l'objet était d'examiner, à la demande de la Croix-Rouge de ce pays, le régime imposé aux détenus dans les établissements pénitentiaires de la République. A son retour, Robert Brunel publiait dans la *Revue internationale* un article intitulé : « Les établissements pénitentiaires polonais »³.

Quelques années plus tard, une nouvelle mission en Pologne et en Roumanie lui est proposée ; il l'accepte, et il s'occupe de la situation des réfugiés polonais.

C'étaient là de beaux états de service... Aussi, en 1939, dès le début de la guerre, le Comité tint-il à recourir à cet excellent délégué : il le pria, tout d'abord, de se rendre en Pologne ;

¹ Hors-texte.

² Juin 1943, p. 430.

³ Novembre 1924, pp. 871-888.

Mission du Comité international

la rapide évolution de la situation militaire n'ayant pas permis la réalisation de ce projet, M. Brunel demeura en Roumanie, où il étudia la situation des nombreux internés polonais et examina la possibilité d'organiser des secours en leur faveur.

A son retour à Genève, il travailla en qualité de chef de service à l'Agence centrale des prisonniers de guerre, d'où il fut détaché pour une mission en Finlande.

Après un nouveau retour à Genève, il partit, (c'était en novembre 1940), pour se rendre en Yougoslavie, puis à Athènes; jusqu'en juillet 1941, il s'occupa tout d'abord et principalement du sort des Italiens, prisonniers en Grèce; ensuite, il resta dans ce pays au moment de l'occupation. De graves problèmes se posèrent alors en raison de la situation alimentaire particulièrement précaire où se trouvait la population civile de la Grèce. Robert Brunel fut le chef de la délégation du Comité international dans la capitale. Il ne devait quitter ce poste de confiance et de très lourde responsabilité que pour venir faire de courts séjours au siège du Comité de Genève. Jusqu'en mars 1943, Brunel travailla de toute son énergie.

Hélas! sa santé était très ébranlée quand il arriva en Suisse; et, après quelques semaines passées dans sa cité natale, auprès des siens, il se rendit à Zurich pour y suivre un traitement médical. Le 16 juin, il succombait à la maladie.

A la cérémonie célébrée au temple de la Fusterie, le 19 juin, M. Frédéric Barbey-Ador exprima avec émotion les profonds regrets du Comité international de la Croix-Rouge, et c'est avec une vive douleur que les membres du Comité et de nombreux amis, étrangers autant que suisses, l'ont accompagné à sa dernière demeure.

Mission du Comité international de la Croix-Rouge dans les pays danubiens

La multiplicité et l'importance toujours croissantes des problèmes posés à la Croix-Rouge par le conflit actuel ont conduit le Comité international à envoyer une mission dans les pays danubiens pour y avoir des entretiens avec les représentants